

**LE JOUR, 1950  
27 DÉCEMBRE 1950**

## **CORÉE ET PALESTINE**

Voilà plus de six mois que s'est produite l'agression de Corée.

Les raisons qu'avaient les Nations-Unies d'envoyer des troupes dans ce pays demeurent entières.

Evidemment sans les Etats-Unis personne n'y serait allé. Mais du moment que les Etats-Unis s'engageaient, les Nations-Unies n'avaient pas d'autre alternative que d'accomplir leur devoir.

Les vicissitudes et les malheurs n'ont rien changé au fond des choses. Si l'agression de la Corée du Nord n'avait pas été suivie d'une intervention des Nations-Unies, c'était un désastre moral pour l'organisation internationale et pour les Etats-Unis avec elle. De plus, tout l'Occident perdait la face en Asie et dans le monde.

Les nations-Unies sont donc allées en Corée. Elles y ont connu des revers cruels après des succès inespérés. Les voilà retirées au sud du 38ème parallèle en attendant que les choses s'arrangent. **Elles se sont battues pour le droit si elles ne l'ont pas fait triompher tout à fait.** Cela est éclatant et il faut le répéter à chaque occasion. A elles, en effet, comme aux individus s'applique la règle de morale la mieux fondée et la plus courante : **"Fais ce que dois, advienne que pourra"**.

**Si les Nations-Unies peuvent être discutées dans le cas de la Corée pour leur faiblesse matérielle en face de la Chine, elles ne sauraient l'être pour une défaillance morale. Ce fut tout l'opposé dans la guerre de Palestine. Alors, elles avaient la force pour elles ; elles ne firent rien pour le droit.**

Au seuil de l'an nouveau les questions palestiniennes les plus graves languissent dans les Commissions et les Lieux saints sont traités comme des biens en déshérence. On pouvait parler de faillite des Nations-Unies en Palestine. Pour la Corée on ne peut pas tenir ce langage. **Mais, pour être juste, on doit faire une remarque amère : en Corée, l'intérêt et le droit étaient du même côté ; tandis qu'en Palestine l'intérêt a joué contre le droit.** Il faut bien dire ces choses puisqu'il faut dire la vérité.

**La leçon de l'affaire, c'est que le droit est loin d'avoir pris le pas sur la force.** Le président des Etats-Unis vient de faire des vœux pour que l'année qui vient soit celle de la justice et de la paix. Ne dépend-il pas des Etats-Unis de mieux servir la justice dans ses demeures les plus sacrées ?

**La comparaison entre la Palestine et la Corée s'imposera longtemps à la réflexion des hommes. Elle mérite vraiment d'entrer dans l'histoire.** Elle consacre tristement la raison du plus fort.

Il est facile d'exalter la notion de droit quand on parle de la Corée ; mais que dire de la Palestine ? Que dire de cette absence et de cet abandon, de cette duplicité et de ce silence? D'une part, nous convenons que des forces spirituelles dépend le salut des hommes ; de l'autre nous subordonnons ces mêmes forces spirituelles aux considérations matérielles les plus obscures. **Les Coréens périssent par milliers pour que le droit retrouve ses prérogatives et les réfugiés de Palestine crèvent parce que leur terre natale leur est fermée.** Que faisons-nous des principes et que faisons-nous de la justice ?

Emprunterons, pour conclure, au message de Noël de Sa Sainteté Pie XII un de ses passages les plus impressionnants : **“Nous disons cela, a dit le Pape, à la vue de l'équivoque et du manque de résolution dans le front des amis sincères de la paix, devant aussi les graves dangers. Parce que le bien de toutes les nations nous tient à cœur, nous estimons qu'une étroite union de tous les peuples maîtres de leurs destinées, rattachés entre eux par des sentiments de confiance réciproque et d'aide mutuelle, constitue le seul moyen de défendre la paix ou la meilleure garantie de rétablir celles-ci”.**

Sans doute, c'est cela ; pourvu que parmi les peuples “maîtres de leurs destinées” les plus grands fassent de leur puissance un usage moins arbitraire et plus humain.